



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E123966

VALABLE JUSQU'AU 04/12/2024

ÉDITÉ LE 20/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 05/10/2005

Forme juridique : SAS

Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC METZ TI 2005B968

Siret : 484 696 596 00036

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 0037803-1 02

Assurance Responsabilité Travaux :  
GROUPAMA 729383030006

Assurance Responsabilité Civile :  
GROUPAMA 729383030006

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : BIO CHAUDIERES

20 RUE DU GENERAL DE RASCAS  
57220 BOULAY MOSELLE

Téléphone : 03 87 79 24 58

Portable : 06 28 04 77 30

Site Internet :

E-mail : service.client@biochaudieres.fr

Responsabilité légale :

KUZMA ERIC DIRECTEUR GÉNÉRAL / P.E.A.C.E SA PRÉSIDENT

Fax : 03 87 79 53 38

Effectif moyen : 20

Tranche de classification : EFF2C

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	26/11/2020
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup>	26/11/2020
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	26/11/2020

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Chaudière bois	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Poêle ou insert bois	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Fenêtres de toit	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE METZ  
1 RUE PIERRE SIMON DE LAPLACE  
57070 METZ

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.